

Compte rendu du IVe Congrès de l'Association Internationale de la Libre Pensée

**Londres
11 août 2014**



Conway Hall

**Pour la Séparation des Églises et de l'État !
Pour que justice soit rendue aux victimes des
Églises !**

Pour la Libre Pensée !

Meeting international pour la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Ont pris la parole, sous la présidence conjointe de Jean-Sébastien Pierre (France), de Keith Porteous Wood (Grande-Bretagne), de Christian Eyschen (France) et de David Rand (Canada), porte-paroles de l'AILP :

1. David Gozlan (France)
2. Paul Wattiez (Belgique)
3. Léo Igwé (Nigéria)
4. Albert Riba (Espagne), porte-parole de l'AILP
5. Gautier-Ernest Ngumbu (France)

David Gozlan,

Secrétaire général de la Libre Pensée (France)

Membre du conseil international de l'Association internationale de la Libre Pensée.

Chers amis, Chers camarades,
Je vous apporte le salut fraternel de la fédération nationale de la Libre Pensée.

Les interventions de ce matin ont éclairées le propos de cet après-midi. Les crimes de l'Eglise ne sont pas de simples affaires privées.

Quand ces affaires sont sorties, un des axes de défense de l'Eglise catholique était de dire, chaque corps de métier a ses brebis galeuses. C'est un axe qui permet de minimiser les responsabilités de chacun et de la hiérarchie catholique au premier chef. La vraie question n'est pas celle des proportions de pédophiles dans les Eglises, la vraie question est le silence coupable de ces hiérarchies qui n'a fait que couvrir donc encourager la poursuite de ces crimes.

Souvent complice de ce mutisme, il y a les Etats. Le lien, l'interconnexion qu'ils ont avec ces Eglises va déterminer l'ampleur de la poursuite judiciaire. Sans séparation des Eglises et de l'Etat, il est plus difficile de sortir du mutisme imposé par les uns ou par les autres. C'est souvent l'appartenance à la communauté religieuse qui prime.

En effet,

Les hommes d'Eglise instaurent une confiance avec les familles. Cette confiance est biaisée par l'appartenance, la reconnaissance a une communauté. Ces familles se reconnaissent en l'Eglise du quartier, du territoire, de la région, de la provenance. Ces familles, aveuglées par la foi, par la cohésion nécessaire a la communauté, se soumettent de fait à l'Eglise et au silence de la communauté. il

y a une forme de dictature morale, un étrange mélange où la religion prend le pas sur l'intime.

Et l'imbrication entre le pouvoir spirituel et temporel amplifie le mutisme. C'est ce que nous soulignons déjà dans la contribution de la fédération nationale de la Libre pensée sur le dossier sur les crimes des Eglises. En France

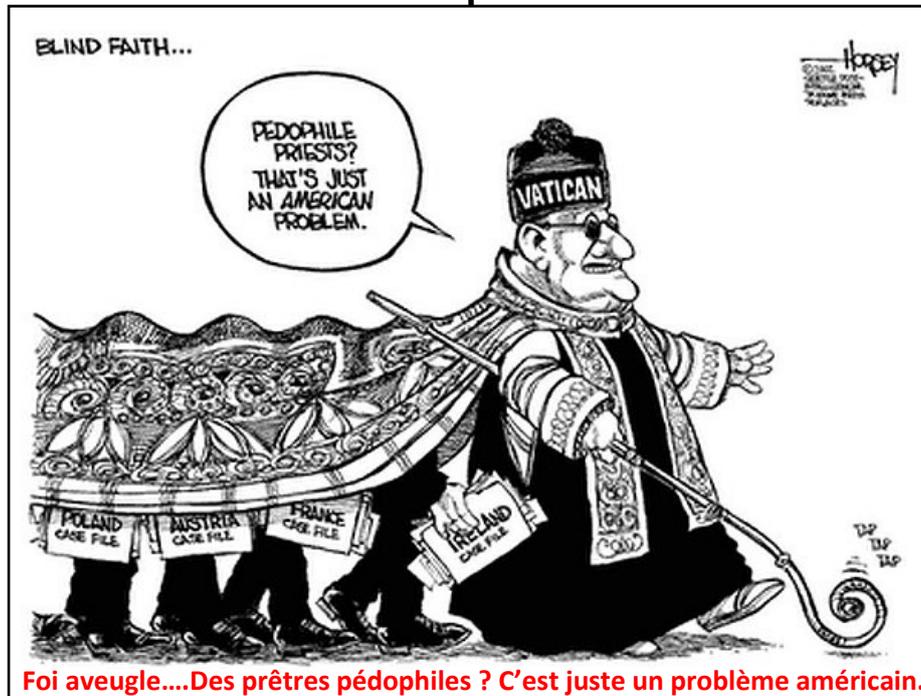
- la laïcité de l'Ecole et de l'Etat et la place de l'Ecole publique ont limité le nombre de lieux fermés (internats, camps de jeunes) offerts aux prédateurs la déshérence du clergé limite les possibilités d'encadrement

direct des mouvements de jeunesse, les prêtres sont souvent remplacés par des "laïcs" (et souvent des femmes) : C'est en grande partie la loi de 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat qui permet de protéger les enfants des prétentions des clercs. C'est cette séparation qui permet aussi de poursuivre les cri-

minels plus facilement, la loi des Hommes balayant la loi de Dieu.

Ainsi, la séparation des Eglises et de l'Etat garantie l'idée que l'Etat peut gouverner les citoyens sans l'aide des Eglises. Cela permet aussi d'instruire les plus jeunes, les élever à une conscience plus haute, les protéger des dogmes. Bien sûr, la Séparation ne protège pas de tout, mais elle permet de mettre sur un pied d'égalité n'importe quel citoyen face à la justice. Les membres du clergé n'échappent pas à cette règle.

Maintenant dans notre maison commune, dans notre AILP, quels sont les pas concrets que nous



Foi aveugle....Des prêtres pédophiles ? C'est juste un problème américain.

pouvons réaliser pour aboutir à des séparations des Eglises et de l'Etat ? Comment pouvons-nous contribuer à faire en sorte que le législateur agisse pour la Séparation et pour le respect de celle-ci ?

Depuis sa création, à Oslo, l'AILP n'a eu de cesse de promouvoir les organisations comme les individus qui se battaient pour la Séparation, contre les dogmes, pour la liberté de conscience.

Un mouvement qui réfléchit sur lui-même, sur l'humanité, un mouvement guidé par la Raison

est un mouvement d'avenir. Les dogmes, les croyances, les superstitions ont obscurci le ciel de l'intelligence humaine, plus cinq mille ans de peurs et de frustrations où nous sommes sortis des cavernes pour nous défaire, aujourd'hui, des chaînes de la Religion.

En nous battant pour la Séparation, c'est ce mouvement que nous entendons poursuivre.

Je vous remercie.

IVème Congrès de l'Association Internationale de la Libre Pensée à Londres :
Soutenez et participez !

L'AILP a été fondée en août 2011 à Oslo en Norvège. Son deuxième Congrès a eu lieu à Mar del Plata en Argentine en novembre 2012 et son troisième Congrès vient de se tenir à Concepción au Chili en novembre 2013.

Le 4ème Congrès de l'AILP se tiendra à Londres le 11 août 2014 à **Conway Hall**, lieu mythique du militantisme anglais (c'est un peu la Mutualité à Paris) au 25 Red Lyon Square.

La matinée sera consacrée à une conférence animée par **Keith Porteous Wood**, Directeur exécutif de la **National Secular Society** (Libre Pensée anglaise) sur « les crimes des Eglises et la justice pour les victimes ». Des contributions sur différents pays seront aussi faites pour en débattre avec les participants au Congrès mondial de l'AILP.

L'après-midi se tiendra un meeting international pour la Séparation des Eglises et de l'Etat. Des représentants de Libre Pensée de différents pays y prendront la parole. Ce 4ème congrès de l'AILP sera un moment du développement international de la Libre Pensée et aussi du Bureau Européen de Coordination de la Libre Pensée.

Nous appelons tous les libres penseurs à participer à cet événement et à soutenir financièrement la préparation de ce Congrès mondial de la Libre Pensée.

Nous avons besoin du concours de tous pour réussir.

Pour la Séparation des Eglises et de l'Etat !
Pour que justice soit rendue aux victimes des Eglises !
Tous à Londres le 11 août 2014 !

Merci de votre soutien.

Je, soussigné, Nom : Prénom :

Adresse : Ville :

Code Postal :

J désire être informé(e) de la préparation du 4e Congrès de Londres de l'AILP

J m'inscris pour participer au Congrès mondial de Londres

J verse la somme de : €.

Envoyer un chèque à l'ordre de « Libre Pensée - Londres »
et à retourner à Libre Pensée 10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 Paris.



Paul Wattiez du CLP-VDK

(Cercle de Libre Pensée – Vrijdenkerskring)

Voici quelques jours, en Belgique, c'était la fête nationale. Comment ont commencé les festivités ? Par un Te Deum célébré par le primat de l'église catholique, devant les autorités publiques, dont la plus haute, en l'occurrence en Belgique, le roi.

Voilà pour poser, un peu, le paysage belge et pour vous dire que c'est tout un programme de parler de la séparation des Églises et de l'État dans ce pays. On comprendra qu'il y a donc du pain sur la planche pour les laïques de ce pays. Autrement dit, en Belgique, la laïcité de l'État n'existe pas. On parle de « neutralité ». C'est-à-dire ... ?

Dans la suite de notre exposé, après un bref rappel historique, forcément réducteur, sur la création de la Belgique, nous esquisserons le financement des cultes par des dotations publiques pour finir par le financement des écoles subventionnées confessionnelles ou pour parler plus simplement des écoles privées essentiellement catholiques.

Un État artificiel

Au cours l'année 1830, moment de la fondation de la Belgique (1), l'Europe connaît une vague révolutionnaire : France, Allemagne, Pologne, ... et aussi en Belgique. Même si le prolétariat belge en formation joua un rôle important lors de la révolution (rôle souvent occulté dans l'histoire officielle), celle-ci fut à domi-



**L'Église catholique en Belgique ?
Un longue tradition de crimes**

nante bourgeoise, catholiques et libéraux réunis. Cette révolution se fit contre le régime haï des Pays-Bas et de son roi avec une profonde volonté d'un rattachement à la France. Ce que ne pouvaient admettre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la Russie tsariste. Les révolutions furent réprimées ou stoppées. En France, on maintint la monarchie en portant Louis Philippe sur le trône, en Belgique, les grandes puissances imposèrent un roi (qu'elles iront d'ailleurs chercher à l'étranger).

Résultat de l'équilibre entre les puissances européennes du début du 19^{ème} siècle, l'État

belge peut-être qualifié d'État artificiel. Voilà un fait constitutif important du « royaume de Belgique » à l'origine.

A ce moment le territoire de la future Belgique fait partie du Royaume des Pays-Bas.

Un État monarchique

N'étant pas l'aboutissement d'un mouvement national, populaire, mais imposé par les puissances européennes, l'État belge sera constitué anti démocratiquement à partir d'un compromis entre propriétaires fonciers, capitalistes et curés, majoritaires au Congrès, niant l'existence des peuples et singulièrement du peuple flamand sur le plan linguistique, ce qui ne sera pas sans conséquences.

Le Congrès dote la Belgique d'une monarchie constitu-

tionnelle, héréditaire. Clé de voûte des institutions, elle va concentrer le caractère anti-démocratique de l'État.

Financement des cultes

La Constitution belge est le résultat d'une alliance entre les catholiques et les libéraux. En contrepartie de la liberté d'opinion et de presse accordée aux libéraux, l'Église obtient **la liberté d'enseignement, la liberté des cultes et le financement de ceux-ci par l'État.**

Article 19 de la Constitution : « *Les traitements et pensions des ministres des cultes sont à la charge de l'État ; les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement portées au budget* »

Dans les grandes lignes, le système belge actuel est identique à celui élaboré en 1830. Il se caractérise par un financement des divers cultes dits « reconnus » par les pouvoirs publics.

Outre les traitements et pensions, les communes doivent, par exemple, prendre en charge les réparations des édifices du culte et fournir un logement au ministre du culte.

Durant les deux décennies suivantes, le Parti Catholique continue son offensive et obtient des dispositions favorables au clergé : paiement des traitements des vicaires, des aumôniers militaires, dispense pour les étudiants en théologie du service militaire et dispense pour les ministres du culte du devoir de jury d'assises.

La guerre scolaire pratiquée par les cléricaux

Qu'en est-il aujourd'hui et dans l'histoire récente ?

On va voir que l'Église a toujours continué à mener un combat vigoureux pour s'approprier une place la plus grande possible dans la sphère publique. La question



Comment se faire encore plus d'argent ?

scolaire sera primordiale.

Il y a une date très importante dans l'histoire de la Belgique : 1958 et **le Pacte Scolaire.** Cela va être la mise en œuvre offensive du principe clérical vu

précédemment : liberté d'enseignement, liberté des cultes, ... et financement de ces « libertés » par les deniers publics !

Le « Pacte » Scolaire, obtenu y compris sur fond de manifestations musclées des bataillons cléricaux, oblige d'une part les écoles publiques à organiser et donner l'enseignement religieux (cours de religion). Rappelons, qu'avant ce pacte, un nombre important d'écoles publiques n'organisaient pas de cours de religion. D'autre part il oblige l'État à subventionner l'enseignement confessionnel.

Depuis la signature de ce pacte, le pari clérical n'a eu de cesse de réclamer, et obtenir, pour ses écoles un financement public de plus en plus important. A titre d'exemples :

- « Avantages sociaux » 2001 : Si une école publique située sur le territoire d'une commune bénéficie d'un certain type d'avantage, la commune a l'obligation de fournir à toutes les autres écoles confessionnelles ou non, situées sur son territoire, les mêmes avantages.

- Un accord (dit de la Saint Boniface) 2001 stipule que les subventions à l'enseignement confessionnel passeront progressivement de 50 à 75% de la dotation totale des écoles publiques. En 2013, pour atteindre ces 75%, le gouvernement a diminué les montants octroyés à l'enseignement public pour augmenter celui de l'enseignement privé confessionnel.

- En 2013, le réseau confessionnel a exigé et obtenu le financement à 100% de leurs nouveaux bâtiments scolaires en Région Bruxelloise et en demande l'élargisse-

ment pour la Région Wallonne.

Le tableau ci-dessous montre l'ampleur des deniers publics accaparés par l'enseignement confessionnel au détriment de l'enseignement officiel.

*Budget de l'enseignement en Communauté Française
(en milliers d'euros)*

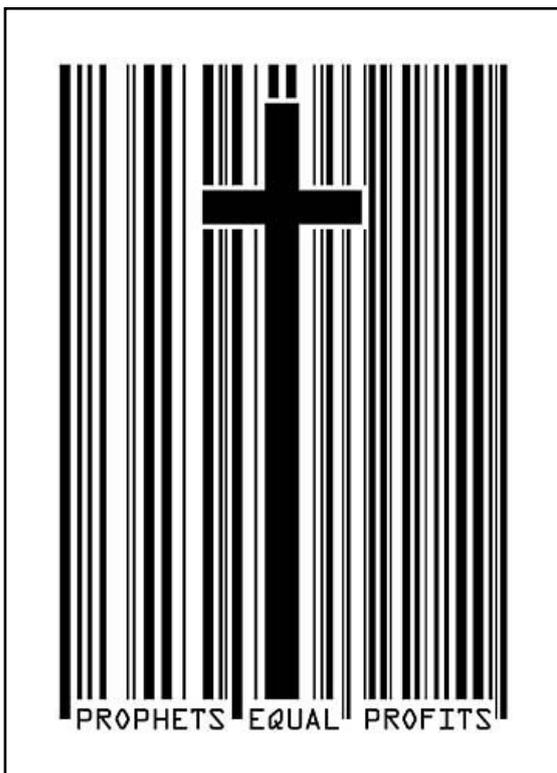
	Communauté Française	Province et Communes	Libre	Total
2002	1. 083 710	1. 287 218	2. 199 719	4. 570 646
2006	1. 208 197	1. 514 192	2.569 016	5. 291 405
2009	1. 313 376	1. 694 089	2. 872 548	5. 880 013

Source : www.statistiques.etic.be

Comme l'indique ce tableau, le réseau libre, c'est-à-dire essentiellement catholique est financé à quasi parité avec l'enseignement public (2, 872 milliards pour 3 milliards). L'appétit de l'Église ne s'arrête pas là. Par l'intermédiaire de son représentant politique, le CDH (parti démocrate-chrétien) exige le financement total de

ses bâtiments scolaires tout en restant propriétaire.

Répartition des divers postes de subventionnement aux



cultes

Secteurs	Montants
Cours philosophiques (cours de religions et de morale non confes-	325,00 millions d'euros
Charges	111,40 millions d'euros
Salaires	103,00 millions d'euros
Pensions	35,50 millions d'euros
Bâtiments	30,90 millions d'euros
Exonérations de précomptes im-	13,70 millions
Travaux	13,00 millions d'euros
Aumôneries	7,50 millions d'euros
Émission TV et Radio	2,00 millions d'euros

Source : Le Soir : *Le financement des cultes*. 9 janvier 2013

Ainsi, le financement des cultes coûte, au bas mot, chaque année 650 millions d'euros en fonds publics.

L'Eglise et la Justice

Dans le domaine de la justice, l'Eglise, là aussi, a réussi à imposer une influence déterminante. Ce qui concerne les abus sexuels commis par les ecclésiastiques en est un exemple.

A la suite de négociations de la hiérarchie de l'Eglise avec le ministre de la Justice, les cléricaux ont obtenu la création d'une commission particulière chargée de recevoir les plaintes des victimes ... et de déterminer elle-même si suite doit y être donnée. Un véritable court-circuitage de la procédure judiciaire.

Il a fallu que des députés demandent au ministre en

charge d'être le ministre de la Justice et non de l'Église. Et qu'ils rappellent à l'Eglise que « ... c'est la justice des hommes qui décide de la culpabilité et de la sanction à imposer. » pour que le protocole d'accord soit dénoncé et cette commission particulière dissoute.

Sur le plan pénal, le juge d'instruction chargé d'enquêter sur les abus sexuels des prêtres a démissionné suite aux pressions subies. Depuis, l'enquête est au point mort.

Le combat pour une véritable laïcité en Belgique

En 1993, la Constitution a été modifiée pour assurer le financement sur fonds publics des organisations laïques : « Les traitements et pensions des délégués des organisations reconnues par la loi qui offrent une assistance morale selon une conception philosophique non confessionnelle sont à la charge de l'État ; les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement portées au budget » (source : art. 181 §2).

Cette modification de la Constitution n'est pas sans importance dans le combat pour une séparation stricte des Églises et de l'État. En effet, comme le souligne le Pr de droit public M. Uyttendaele : "... Ce qui est grave dans la révision constitutionnelle opérée en 1993, c'est que, par l'aboutissement d'un long combat, les laïques ont crédibilisé et donné une force accrue au principe même du financement par l'État des cultes et de leurs activités. Il sera beaucoup plus malaisé, demain, de contester le financement des églises par l'État dès lors que la laïcité elle-même en bénéficie. Plus que jamais, il sera difficile de laïciser l'État, c'est-à-dire de reléguer dans la sphère des intérêts privés tout ce qui concerne la croyance et l'exercice des cultes ... " (source : www.lesoir.be, 10/09/1994).

Cette prise de position attire l'attention sur la situation du combat pour la laïcité en Belgique. Nous avons été plusieurs en Belgique, à penser que le long combat dont il est parlé ici, et qui fut pris en charge par le CAL (Centre d'action laïque) organisant la laïcité en Belgique, ne pouvait mener qu'à des conséquences dom-

mageables pour une reconnaissance adéquate de la laïcité. En effet, de quelle reconnaissance s'agit-il ? Comme une des nouvelles « religions reconnues » et à ce titre subventionnée ?



Uyttendaele poursuit sur la modification de la Constitu-

tion en 1993 : « ... Comment comprendre cette disposition ? Certains, en particulier dans les milieux laïques, y verront cette reconnaissance officielle tant attendue. Ils pourront, à juste titre, se satisfaire du fait que l'assistance morale donnée, dans les hôpitaux, dans les prisons ou dans d'autres lieux, par des conseillers laïques ne sera plus, dorénavant, marginalisée. Au même titre que les ministres ou aumôniers des différents cultes, les conseillers laïques pourront agir dans la clarté et exercer leur mission en étant doté d'un statut reconnu constitutionnellement. »

Pour notre part, nous estimons que s'il est évident qu'un développement important de structures d'assistance doit avoir lieu, nous pensons qu'il s'agit d'un devoir social et collectif non politiquement ni philosophiquement marqué, mais qui relève du service public. Comme le dit encore le juriste, faut-il « ... que tous ceux qui remplissent cette mission soient pourvus d'un dossier ?... »

Par ailleurs, il nous apparaît que les positions du CAL posent également problème dans un autre domaine : celui de l'enseignement. Il importe à ce sujet de garder des positions très claires. Quelles que soient les énormes conquêtes, en Belgique, de l'enseignement dit « libre » ou confessionnel dans les lois, budgets, pratiques, et autres pactes scolaires, baisse-t-on les bras ? Sommes-nous encore et toujours pour la défense inconditionnelle de l'enseignement public et contre le subventionnement de l'enseignement confessionnel ?

Le vieux principe « fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée » est-il tombé en désuétude ? Nous avons des raisons de croire que pour le CAL, il en est ainsi. Dans un communiqué de presse du 22 juillet 2013, le président du CAL de l'époque de-

mande aux autorités compétentes, dans le cadre de l'austérité, « ...à rechercher ailleurs que dans l'enseignement les économies à réaliser... » (acceptation de l'austérité) et, « ... si cela n'est pas possible... » de répartir l'effort entre l'école privée et l'école publique !

Voilà pourquoi, quelques militants laïques ont fondé en juin 2013 le CLP-KVD (*Cercle de Libre Pensée – Kring van het Vrije Denken*) . Il est à préciser que ce cercle se veut bilingue.

Le CLP-VDK, mouvement jeune, atteste par sa pré-

sence à ce IVème Congrès qu'il désire s'inscrire dès le départ dans le cadre de l'AIP et de son combat pour la séparation des Eglises et de l'Etat, pour que justice soit rendue aux victimes des Eglises et pour la Libre Pensée.



Asociación Internacional del LibrePensamiento

Por la absoluta libertad de consciencia,
la igualdad en la diversidad
y la laicidad de los Estados



Comment la Séparation des Religions et de l'Etat sera bénéfique pour l'Afrique

Léo Igwé (Nigeria)



Pour la plupart des hommes politiques en Afrique, séparer la Religion et l'Etat représente un défi très difficile. La laïcité est vue avec suspicion et parfois avec opposition. De nombreux pays de la région ont ce principe de séparation garanti par leur constitution. Mais le principe constitutionnel ne se traduit guère dans la réalité en raison de l'énorme influence des institutions religieuses sur la politique et le gouvernement.

La laïcité est un « tigre de papier » qui n'a aucune incidence sur les pratiques politiques dans de nombreuses parties de la région. Un gouvernement laïque est considéré comme une forme idéale de gouvernement, un concept occidental. La séparation de l'Eglise/Mosquée et de l'Etat est perçue comme une forme d'utopie politique qui est étrangère à la notion africaine de gouvernement. La religion et l'Etat se mélangent dans la vie politique africaine quotidienne. La Religion et l'Etat se confondent dans la gouvernance réelle. La réalité du mélange de la Religion et de l'Etat ne sont pas les mêmes dans les pays de la région. La situation est pire dans les états à majorité musulmane, car il y a un manque d'appréciation de séparation entre la Mosquée et l'Etat. Les pays sont décrits comme des républiques islamiques. Les Etats ne sont pas des *res publica* mais des propriétés publiques islamiques. Il n'existe aucune distinction entre l'espace islamique et l'espace public. L'Islam est la religion d'Etat et la charia est de facto la base de la loi de l'Etat.

La séparation de l'Eglise, de la Mosquée et de l'Etat pose un sérieux défi aux hommes politiques parce que la démocratie est un jeu de chiffres et de décompte des voix. Aucun d'entre eux ne veut être perçu comme antireligieux. La démocratie est caractérisée par la règle de la majorité. La volonté du peuple est souvent motivée ou influencée par la religion.

Les intérêts religieux déterminent souvent le destin des

hommes politiques. Les acteurs de l'Etat se plient donc aux sentiments religieux pour légitimer leur victoire aux élections ou conserver leur main mise sur le pouvoir. Ils utilisent la religion pour mettre en valeur leurs ambitions politiques en dépit des dispositions constitutionnelles. Les hommes politiques le font et peuvent le faire pour gagner la majorité des voix même si cela implique de remplacer les lois de l'Etat laïque par des lois religieuses ou faire des péchés religieux des crimes d'Etat.

Par conséquent, cette relation ambiguë entre l'Eglise/Mosquée et l'Etat ne s'est pas répercutée positivement et progressivement sur la démocratie et sur la gouvernance dans la région. Mélanger la Religion et l'Etat a conduit à des conflits, des divisions et de la discrimination. Cela a donné lieu à une politique d'exclusion, une forme de stratégie religieuse de diviser pour mieux régner. L'absence de séparation entre l'Eglise et l'Etat a entravé l'évolution d'une Afrique démocratique moderne car la politique n'a pas été construite par la volonté du peuple mais apparemment par la volonté de Dieu ou d'Allah ou encore mieux, par la volonté des hommes et des femmes de Dieu. Des prêtres, des oulémas, des évêques et des Imams non élus, et non les représentants du peuple élus déterminent les lois et les politiques adoptées par l'Etat. De nombreuses démocraties en Afrique sont de fait des théocraties car les religieux africains ont traduit leurs articles de foi en Dieu en normes politiques. La politique des Etats est davantage déterminée par ce qui se passe dans les églises et les mosquées que par ce qui se produit au Parlement ou à l'Assemblée.

L'absence de séparation entre l'Église, la Mosquée et l'État dans la pratique politique a sapé la mise en place d'une société pacifique, tolérante et progressiste car les lois sont devenues des dogmes religieux au sens large. Les présidents, les gouverneurs et les législateurs sont quasiment prêtres, cheikhs, évêques et imams.

Un des aspects de la société africaine, où l'impact négatif du mélange de la religion et de la politique est si manifeste en Afrique, se trouve dans la lutte contre l'extrémisme religieux, en particulier la mouvance islamique. De nombreux pays à majorité musulmane sont aux prises avec le problème de l'intégrisme religieux. Ils s'inscrivent avec un succès limité dans ce combat dû à l'absence de séparation de la Mosquée et de l'État. Par exemple, au Nigéria, un groupe islamiste militant, Boko Haram, a mené une violente campagne pour mettre en œuvre une version plus stricte de la charia et pour mettre en place un état islamique. Boko Haram s'appuie sur la prévalence de l'islam politique dans la région, y compris l'application actuelle de la charia dans l'État.

En raison de la fusion de la Mosquée et de l'État par le gouvernement de cette région, les États ne se positionnent pas de manière neutre pour lutter de front contre le problème de l'islamisme car il existe quelques points communs entre les intentions des États mettant en place la charia et celles de Boko Haram. Libérer de l'Islam les lois, le système judiciaire et la politique permettra aux États africains de vaincre Boko Haram et d'autres groupes militants dans leur volonté d'instaurer un état islamique au Nigéria, au Mali et en Somalie.

Un autre domaine où l'impact négatif du mélange de la religion et de la politique est très manifeste est la zone de protection des droits de l'homme. Ce-

la a clairement été démontré dans le cas de Meriam Ibrahim, une chrétienne qui a été condamnée à mort au Soudan car elle refusait d'abjurer sa foi chrétienne. Mme Ibrahim aurait été libérée de prison mais les circonstances qui ont mené à sa condamnation et à son emprisonnement demandent une certaine réflexion. Meriam est née d'un père musulman et d'une mère chrétienne. Mais elle a été élevée dans la religion chrétienne par sa mère. Le tribunal islamique au Soudan a statué que la profession chrétienne de Meriam relevait de l'apostasie et l'a condamnée à mort. Mme Ibrahim était enceinte au moment de son jugement et elle a accouché en prison. Le jugement a été possible parce que la charia est actuellement en vigueur au Soudan. Depuis 1983, le Soudan applique une traduction des normes patriarcales et misogynes de l'islam qui sont incompatibles avec les droits de l'homme universels dans les lois. Et je pose la question : pourquoi les liens paternels et non maternels comptent dans sa profession religieuse ? Pourquoi la paternité ou la maternité comptent tout court ? Est-ce qu'on hérite de la religion ? Si le père ou la mère est musulman, est-ce que la personne doit être musulmane ? Pourquoi cette contrainte de demeurer musulman ? La profession religieuse est un droit que chacun exerce en dépit de la religion de ses parents. La confession religieuse n'est pas quelque chose qu'on hérite de son père ou de sa mère, n'est-ce pas ? On est ou l'on devrait être libre de changer de religion ou de se convertir à une autre religion. Ce ne devrait pas être au péril de sa vie. Mais c'est le cas au Soudan à cause de l'absence de séparation de la Mosquée et de l'État.



La sécularisation du Soudan aidera le pays à mettre fin à cette discrimination organisée et légalisée qui caricature sa volonté de protéger les droits de l'homme et en particulier la liberté de religion. Séparer l'État soudanais et son système

judiciaire de l'Islam fera de son gouvernement un arbitre impartial et le garant de l'égalité des droits de tous les individus. L'Islam et le Christianisme sont d'anciennes religions avec des normes qui sont incompatibles avec celles d'un état démocratique moderne.



La séparation de la Religion et de l'Etat permettra aux Etats africains de lutter contre la pauvreté et d'améliorer leur économie. Mélanger la religion et la politique c'est appauvrir les pays africains et saper leurs efforts pour vaincre la pauvreté et le sous développement.

A cause de l'absence de séparation ou de sa violation par les hommes politiques, de nombreux Etats africains pauvres dépensent des milliards de dollars chaque année à sponsoriser des pèlerinages vers la Terre Sainte, à construire des églises et des mosquées. Ces pèlerinages servent les économies des pays hôtes comme Israël ou l'Arabie Saoudite,

et pas les économies de ces pays africains. Si les gouvernements africains séparent l'Eglise/ Mosquée et l'Etat, ces fonds seront économisés et mieux utilisés pour construire des écoles, améliorer le niveau d'éducation, créer des emplois et entreprendre de ré-

els projets de développement qui peuvent rapporter des retours tangibles et mesurables et qui pourraient sortir des millions d'Africains de la pauvreté.

La séparation de la Religion et de l'Etat est devenue un des projets de ce 21ème siècle les plus urgents et nécessaires pour les gouvernements africains.

Donc, que commence la sécularisation de l'Afrique !



Albert Riba (Espagne), porte-parole de l'AILP

Compagnes et compagnons, chers amis:
Je diviserai mon intervention en deux parties, une première partie dans laquelle je récapitulerai les actions que nous, libre penseurs espagnols, faisons. Et une deuxième partie pour faire connaître mes réflexions sur la réalité sociale et les actions futures de la AILP.

En Espagne nous avons souffert ces dernières années d'un gouvernement très conservateur, avec un grand nombre de ministres disciples fondamentalistes de sectes religieuses catholiques.

Nos activités ont été dirigées dans le sens d'un affrontement des privilèges que reçoit la religion catholique de la part de l'état, et des décisions de l'Exécutif contre les intérêts des citoyens..

Nous avons initié une campagne de grande ampleur, dans la ligne de la proposition de l'AILP, pour obtenir l'élimination du délit de blasphème du Code Pénal espagnol, au moyen de l'implication des partis politiques et de la célébration de cérémonies publiques.

Le 30 mai fut célébrée à Madrid la "Marche athée" en protestation de l'occupation privilégiée des espaces publics de la part des "processions" catholiques. Cette marche qui, initialement avait été prévue pour ce qu'ils appellent le jeudi saint, fut interdite, pour la quatrième année consécutive, par les autorités gouvernementales, à cette occasion est prévu de lancer un procès judiciaire en demande de protection pour ladite discrimination et criminalisation des athées.

Sur la même ligne on a participé à la campagne "Stoppons la Criminalisation de la Protestation Sociale".

A Valence a été lancée une campagne sous le slogan "Décrocher un crucifix dans les services publics" étant donné que après 36 ans d'état a-confessionnel on trouve encore une grande quantité de symboles religieux dans les bureaux de l'ad-



ministration publique.

Dans tous les lieux où nous sommes présents nous avons continué nos activités culturelles de débats, conférences, diffusion de dépliants dans des lieux centraux, œuvres de théâtre, etc..

Nos compagnons d'Europe Laïque exposeront leurs activités et nos campagnes communes.

En envisageant mon intervention j'ai pensé qu'il n'était pas suffisant de faire un rapport des actions, ni même que ce n'était pas le plus important en ces temps que nous vivons, et c'est ainsi que j'ai réfléchi à la question de comment la libre pensée et les libres penseurs devaient chercher la forme pour influencer de nouveau de façon importante dans la société.

Aujourd'hui nous pouvons dire que l'AILP est consolidée comme organisation, qu'elle a commencé à fonctionner comme lobby et qu'elle a lancé d'importantes campagnes de lutte contre la transcendance.

Un des aspects fondamentaux de la libre pensée est d'impulser le rationalisme et obtenir son application à la réalité sociale, politique et économique. Depuis les Lumières et fondamentalement depuis le milieu du XIXème siècle jusqu'au milieu du XXème, la librepensée, l'athéisme, et le rationalisme ont été les moteurs intellectuels de la ré-

forme de la société, malheureusement on crût que la science avait tout ou quasiment tout découvert, que les dieux étaient en voie de disparition, que les avancées sociales dans l'éducation, la santé, l'état de bien-être étaient irréversibles et que la démocratie, l'égalité, la liberté

et la fraternité, s'étaient définitivement installés parmi nous. On nous a menti (nous sommes mentis), on nous a trompés (nous sommes trompés). Nous avons oublié la dialectique.

Aujourd'hui nous observons avec stupeur que la science n'est pas définitive (heureusement), que les dieux ressuscitent (malheureusement), que la distance entre les groupes sociaux pauvres et riches

augmente, en même temps que disparaissent les classes moyennes, et qu'il s'établit une situation de chômage systémique, et de perte accélérée de droits sociaux et politiques, de jour en jour nous avons moins d'incidence dans les décisions, une pénalisation injuste des protestations s'accélère et le droit à l'information disparaît.

Tous les aspects de la société que les "luministes" et les libres penseurs ont travaillé sont aujourd'hui mis en doute.

La séparation des pouvoirs de l'état comme garantie démocratique a été démolie patiemment au moyen de la confiscation de la part des exécutifs, du législatif et du judiciaire.

La Justice et sa douteuse indépendance, nous voyons des cas en Espagne où deux juges sont jugés pour leur action dans des cas avérés de corruption et escroquerie, tandis que les présumés innocents sont dans la rue en dépit des millions d'argent public qu'ils ont emportés.

L'égalité de tous les hommes indépendamment

de la couleur de leur peau, de leurs idées et de leur sexe. Nous voyons avec effarement comment les pouvoirs policiers traitent les immigrants comme des délinquants, les politiques dissidents comme des terroristes et les économistes les femmes comme des inaptes.



Le fameux un homme une voix, et postérieurement le vote des femmes, a été manipulé. Nous voyons aux Etats Unis comment l'homme présumé le plus puissant du monde est élu avec un pourcentage inférieur à 30% des citoyens ayant droit de vote.

L'élection aux charges publiques de façon transparente et égalitaire se dilue rapidement. Les lois électorales sont confectionnées en pensant davantage à com-

ment les partis qui les élaborent conservent la majorité, en évitant de mettre au centre la question d'une représentation correcte des citoyens.

Lentement on a initié un processus de négation des idéologies, la droite traditionnelle a caché sous la fausse étiquette de l'efficacité son idéologie conservatrice et son approche économique libérale. La prétendue gauche, sous forme honteuse, s'est bornée à suivre ces consignes et s'est facilement accommodée à cette façon de gouverner.

Une question que se posent les citoyens est : Que signifie être de droite? et Que signifie être de gauche? Il n'y a pas de formule objective pour les identifier, seulement la vision subjective: Je suis à ta gauche, tu es à ma droite. Ceci permet de faire la politique sous différents masques. Sur ce sujet, nous qui revendiquons le débat idéologique, nous nous entendons souvent dire que nous sommes vieux jeu et que nous vivons dans le passé.

Nous avons vu et entendu le modèle de "3ème voie" au Royaume Uni où Toni Blair a entraîné le pays dans une guerre injustifiée, illégale, et finalement perdue, et celui de l'Italie où l'union de la droite et de la gauche traditionnelles a permis l'apparition de phénomènes comme Berlusconi et Grillo.

L'enseignement comme arme pour un futur meilleur. Aujourd'hui la technologie, évitant la nécessité de penser, est l'inspiration pour l'élaboration des plans d'études.

La séparation de la religion et des états.

La presse et les moyens de communication libres et indépendants. De plus en plus le journalisme indépendant est une "rara avis" (???), la subvention des médias, étant donné leur impossibilité d'être rentables selon les lois du marché, rend plus dépendante et vulnérable la transmission objective des nouvelles.

La liberté individuelle est supérieure aux libertés collectives, même s'il y a des libertés collectives qui méritent respect et protection. Dans ce point entrent beaucoup de réflexions, les conservateurs ont créé une grande confusion dans laquelle toutes sortes de populismes ont proliféré laissant les citoyens politiquement sans défense.

La corruption n'est pas sanctionnée dans les urnes, ni quasiment dans les tribunaux, il semble que l'opinion publique trouve cela normal.

Les guerres ne font pas peur, ni n'indignent, de nombreux cas sont aujourd'hui dans les médias, je citerai seulement la Palestine où la population civile est massacrée au nom de la paix, de la liberté



et de divers dieux tous bienfaisants.

Le terrorisme est combattu s'il provient de ton opposant, mais béni s'il provient des tiens. Nous connaissons de nombreux cas ces dernières années. Les condamnations pharisiennes de ceux qui portent des rameaux de fleurs aux monuments des héros patriotiques, continuent à tromper les peuples. Un exemple connu de tous et spécialement répugnant est celui de Guantánamo où un gouvernement qui distribue des certificats de "démocratie" en essayant d'exporter sa structure politique, pratique l'illégalité et la torture en toute impunité. Nous n'avons pas vu non plus les religions condamner les terroristes de leur bord, peut-être parce que le terrorisme tient beaucoup du religieux, rappelons la phrase du pape Innocent III: "Utilisez contre les hérétiques l'épée spirituelle de l'excommunication, et si elle n'est pas efficace, utilisez l'épée matérielle". Le respect de la nature s'est perdu, pour cela le monde où nous vivons doit être défendu et protégé de la voracité humaine, l'égoïsme nous mène à détruire le beau, et pour le moment l'unique, foyer où nous vivons.

De nombreuses infrastructures qui se construisent servent à quelques uns à en obtenir le bénéfice, au lieu d'améliorer la vie des citoyens et citoyennes, qui pourtant fournissent le travail nécessaire.

Toutes ces réflexions nous confrontent aux dogmes d'une société apparemment sans espoir:

Les prétendus intellectuels pontifient sur le marché comme moteur de l'histoire.

La santé est une marchandise.

L'enseignement est une marchandise.

L'art est une marchandise, bien que ceci ne soit pas nouveau dans l'histoire. Avant l'information était un pouvoir, maintenant avec la capacité de désinformer c'est une marchandise. Les règles du (Code du) travail doivent être abolies pour que le marché règle les relations dans le monde du travail. C'est à dire qu'il faut convertir le travail en une marchandise.

L'état de bien-être est une entrave pour le déve-

loppement économique. La solution est la privatisation.

Nous sommes-nous résignés à l'injustice?

Le progressisme doit mettre à l'ordre du jour les idéaux de la Révolution Française: Liberté, égalité et fraternité.

Pour cela je propose que la AILP ouvre une nouvelle ligne de travail en 2 versants:

Ouvrir des débats sectoriels qui aident à approfondir les problèmes sociaux, politiques et économiques de notre société, au moyen de sessions de travail décentralisées et réduites qui trouvent un reflet dans des documents largement diffusés parmi les acteurs sociaux.

Et promouvoir des cercles de réflexions, propres et externes, qui permettent aux luministes d'aujourd'hui de faire connaître leurs réflexions et propositions pour le futur.

Comme je l'ai déjà exprimé en de nombreuses occasions, les différences entre les librepenseurs dans la connaissance de la réalité et les solutions

pertinentes des problèmes, a conduit en de nombreuses occasions à des empoignades stériles. Je confirme que la diversité est créative. Impulsons l'adoption de synthèse ou le maintien du débat des hypothèses dans le domaine du rationalisme et de la science.

Malheureusement à cause de mon état physique et de mes connaissances je ne suis pas la personne indiquée pour diriger ce projet ambitieux, mais j'offre ma participation avec toutes mes capacités dans quelques uns des travaux qui vont s'initier.

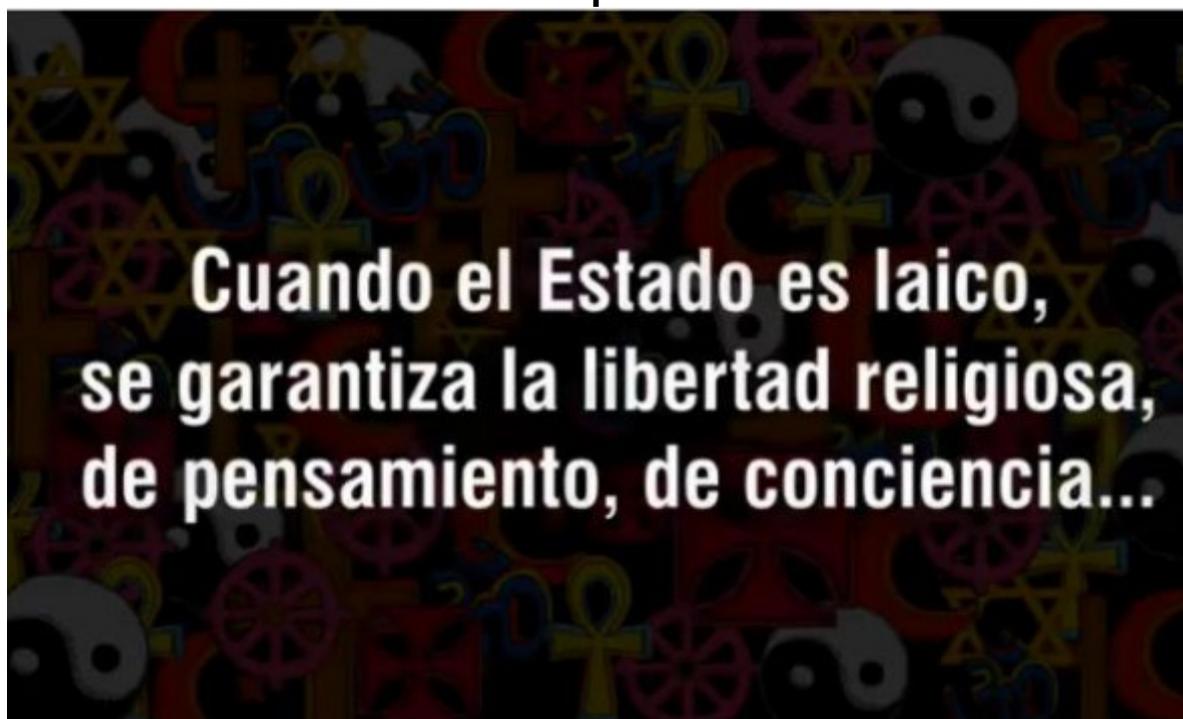
Une accolade

Albert Riba Cañardo

Président de l'Union des Athées et

Libres penseurs (Espagne)

Porte parole de l'AILP Espagne



Gautier-Ernest Ngumbu (France)

AFRIQUE : LES ETATS ET LA LAICITE

Nous ne sommes pas réunis pour commémorer seulement la séparation des Églises et de l'État, même si bien sûr il s'agit là d'un acte important pour la paix sociale et le vivre ensemble.

Nous sommes là parce qu'un peu partout dans le monde l'absence de laïcité opprime les peuples et refuse le droit pour le citoyen d'être agnostique, athée ou libre penseur.

Nous sommes là parce qu'un peu partout dans le monde, les systèmes religieux s'attachent à imposer des normes morales.

Nous sommes là parce que les guerres de religions font encore des milliers de victimes et perturbent les progrès de l'humanité.

Je viens d'un continent où on nous a répété pendant toute l'enfance qu'il était « le berceau de l'humanité », le départ de la civilisation. Paradoxalement l'Afrique est de tous les continents, le plus faible et le plus menacé. D'une part à cause de ses propres désarrois avec ses luttes politiques, tribales et religieuses. D'autre part, l'assaut de l'impérialisme a miné profondément son héritage culturel.

L'absence de progrès collectif reste, en effet, lié à l'évolution des tensions internes dans le nouveau contexte géopolitique. Les religions représentent les plus grandes forces d'intolérance qui opposent les hommes. En témoigne à nos yeux, la multiplication des mouvements fanatiques et de leurs troubles sanglants au Nigeria, en Égypte, au Mali et partout ailleurs.

Si le débat et la réflexion sur la paix et le développement en Afrique s'engagent à proposer des pistes de solution, cette préoccupation en rejoint une autre, plus difficile encore à définir aujourd'hui ; « celle du rapport entre le politique et le religieux ». Cette tâche n'est pas circonstancielle.

C'est le combat contre les dogmes, pour l'esprit critique et la liberté de pensée. C'est l'engagement

d'Hyptia d'Alexandrie, de Giordano Bruno, de Voltaire et de tant d'autres. Il s'agit de lutter à la fois pour la liberté de chacun et pour la liberté de tous qu'on appelle Démocratie.



Deux temps vont ainsi rythmer mon propos : les guerres, les crises qui se multiplient et la nécessité d'une renaissance à travers des voies modernes fondées sur la liberté de conscience et de pensée.

EXISTE-T-IL UNE ESPERANCE AFRICAINE ?

Faire le constat aujourd'hui que la période postcoloniale est terminée au plan géopolitique n'est pas inévitablement négatif, au contraire cela peut constituer un vecteur de ressourcement pour en finir avec tous les maux et conflits dont souffre l'Afrique.

Un événement mondial qui ne vous a pas échappé vient de se dérouler au Brésil. C'est la coupe du monde de Football . Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'ai regardé beaucoup de matches à chaque fois que j'en ai eu l'occasion. Les analystes sportifs africains s'accordent tous à relever une prestation décevante de leurs équipes.

Y a t-il relation de cause à effet dans cela ? Ou simple ressemblance ? En tout cas le spectacle proposé était le reflet de la situation du continent africain : la guerre, l'instabilité et la dégradation des conditions économiques et sociales.

Cette comparaison a donc vocation d'être en résonance avec l'actualité d'aujourd'hui.

Au Nigeria, encore plus de 200 lycéennes sont détenues par Boko Haram, dont le nom signifie littéralement "l'éducation occidentale est un péché" en langue haoussa. Ce mouvement religieux, classé comme une organisation terroriste vise à imposer une vision radicale de l'Islam.

Dans un texte publié par « le Figaro » en 2012, l'International Crisis group soulignait une tendance à la radicalisation religieuse de plus en plus tentée par la violence.

Dans la région du Sahel, la branche maghrébine d'Al-Qaïda, appelée Aqmi est à la base de nombreux conflits régionaux sur fond du radicalisme et de l'extrémisme.

La récente crise au Mali a été caractérisée par une poussée des groupes islamiques qui ont imposé aux femmes le port du voile. La région des Grands-Lacs majoritairement de confession catholique est le théâtre de l'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire de l'humanité.

Face à ce tableau noir, il convient de préciser un point important ; La Libre Pensée n'a absolument aucune vocation gouvernementale. Quand on évoque la Libre Pensée, quand on rappelle les valeurs humanistes, il est évident qu'il s'agit des valeurs universelles. Le Pacifisme de la Libre Pensée est l'héritier d'une longue tradition antimilitariste marquée lors de son congrès historique tenu à Rome en 1904, par son rejet de la triple domination du pouvoir abusif en matière religieuse, du privilège en matière politique et du capital en matière économique.

Toutefois, les investisseurs et entrepreneurs internationaux portent désormais un regard positif sur le continent africain, dont les promesses de crois-



sance sont réelles. L'on pense, sans doute, ainsi pouvoir imposer la paix et le vivre ensemble à travers les échanges commerciaux, sans tenir compte des capacités éthiques et morales. Et pourtant, cette hypothèse a déjà été expérimentée dans les sociétés plus avancées. La thèse selon laquelle le progrès technique et technologique entraînerait ipso facto le progrès de l'humanité a fait faillite. Nous sommes plus développés avec

nos moyens de communication que nous ne le sommes sur le plan humain. La question finalement de cette déconnexion avec ce qui devrait être l'intégration verticale de l'humain dans

la société est l'une de plus grandes difficultés de nos sociétés contemporaines confrontées de plus en plus au vivre pour soi, à la montée des crispations, des replis catégoriels et communautaires. Les problèmes qui se posent aujourd'hui ne sont pas des problèmes de commercialisation des tablettes ni d'exportation des minerais, mais ceux de la capacité des êtres humains à vivre ensemble.

Je voudrais saluer ici tous les camarades qui militent dans leurs pays respectifs contre l'intolérance, le fanatisme et l'oppression et leur dire mon admiration sans réserve, car pour certains d'entre eux, leur engagement n'est pas sans danger.

LA LAÏCITE COMME SOCLE DE LA DEMOCRATIE

Quelle place occupe ma réflexion au sujet de la laïcité ? Considérant que lorsque l'on porte son attention à un sujet, c'est bien souvent qu'il correspond à une nécessité. Le désir d'aborder cette question découle, pour l'essentiel, du souci d'affirmer fortement, s'il en était besoin, que la laïcité revêt aujourd'hui comme hier, le sens d'un combat universel, d'un combat émancipateur.

Cependant, le premier constat qui surgit est celui de la définition de la laïcité. Ce terme est difficilement traduisible en langues africaines, de sorte que beaucoup de sociétés peuvent se déclarer laïques sans l'être. A quelques exceptions près, la plupart des constitutions des pays africains affirment et maintiennent encore aujourd'hui clairement la liberté religieuse et la non-confessionnalité de l'État.

C'est le cas dans les pays francophones comme le Sénégal, le Mali, le Congo ou la Côte d-

Ivoire qui précisent « le caractère laïque de la République ». Les pays anglophones comme le Kenya, la Tanzanie ou le Zimbabwe soulignent aussi sous différentes formes que l'État est séparé de la religion. Mais la réalité est plus contrastée dans les faits. Nous avons plus que jamais conscience de la nécessité d'en faire une valeur vivante, mais aussi d'en élargir la portée, car il s'agit d'un espoir pour les minorités opprimées. Les réflexions et déclinaisons sur ce point fondamental doivent aboutir à l'affirmation des règles strictes, afin que le vivre ensemble soit effectif dans ces sociétés plurielles et diverses.

Voilà pourquoi j'insiste sur l'adoption du principe de liberté absolue, ensuite sur l'organisation institutionnelle effective d'une séparation entre les cultes et les autorités publiques comme indicateurs de laïcité en tant que condition de l'émancipation de l'avenir du peuple africain.

Mais le combat pour la laïcité ne peut se réduire à une vision strictement définie par le statut des cultes. La laïcité est dans sa dimension sociale, une lutte pour l'égalité de tous. Permettez-moi de faire référence à Condorcet qui relève dans ses Mémoires sur l'instruction publique que le combat pour l'émancipation appelle une instruction dispensée à tous pour « rendre la raison populaire ». C'est aussi l'engagement de Paul Bert qui déclara lors de sa



campagne aux élections cantonales en 1870 : « Je crois que l'ignorance engendre le despotisme et que seule l'instruction pourra assurer le triomphe de la liberté ». Il formule ainsi l'idée que l'instruction civique et l'instruction scientifique sont les deux piliers qui contribuent au développement de l'esprit critique du citoyen.

L'enjeu majeur ici est de réduire les inégalités d'accès à l'éducation, particulièrement pour les filles et les enfants issus des milieux ruraux.

Avant de conclure mon propos, je tiens à rappeler que la Libre Pensée a encore un bel avenir. Elle est une valeur forte, car si nous sommes là encore aujourd'hui, c'est parce qu'il y a de l'essentiel dans cette démarche, faute de quoi elle aurait déjà été balayée par le vent de l'histoire.

Nous devons donc dans ce sens, faire le pari du rayonnement de la Libre Pensée bien au-delà de nos frontières. Hier à Oslo, à Mar del Plata, à Concepción et aujourd'hui à Londres, je formule le vœu que le même enthousiasme et la même volonté accompagnent la tenue du prochain congrès en terre africaine.

La laïcité comme prise de conscience a toute sa place en Afrique où elle peut encourager l'esprit critique et donner priorité aux faits sur les opinions.